

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

**LE 3 JUIN 2013**

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***, tenue le 3 juin 2013, à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 : Paule Blain Clotteau  
Siège numéro 2 : Louis Quevillon  
Siège numéro 3 : André McNicoll  
Siège numéro 4 : Serge Riendeau  
Siège numéro 5 : Richard Boyer  
Siège numéro 6 : Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier

### ***MOMENT DE RÉFLEXION***

Un moment de réflexion est demandé par monsieur le Maire Georges Dinel.

### ***OUVERTURE DE LA SÉANCE***

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire, Georges Dinel, référant à l'ordre du jour.

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour

Quatorze (14) personnes étaient présentes dans la salle des délibérations.

4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013
6. Adoption de la liste des chèques et des paiements pour le mois de mai 2013 au montant de 907 825,42 \$

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

7. Dépôt par le directeur général et greffier des rapports suivants :
- Liste des comptes autorisés et payés en date du 03 juin 2013  
  
**Chèques 792 801,13 \$ + Paiement par Internet : 115 024,29 \$  
= 907 825,42 \$**  
  
**Chèques numéros 8200 à 8304**
  - Dépôt des prévisions budgétaires 2013
  - Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours  
  
Valeur au cours du mois de mai 2013 : 2 894 560 \$  
Valeur pour l'année 2013 : 4 829 189 \$
  - Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 9 mai 2013
  - Dépôt des certificats du greffier pour les règlements numéros suivants :  
  
**Numéro 197-2013 – Zonage et  
Numéro 198-2013 \_ Lotissement**

### **GESTION ET ADMINISTRATION**

- G.1 Adoption du règlement numéro 170-11-2013 ayant trait à la réglementation de la tarification des licences pour les chiens, modifiant le règlement numéro 170-09-2013, notamment pour établir la gratuité des licences pour les chiens guides dans des mesures thérapeutiques et essentielles
- G.2 Avis de motion pour l'adoption du règlement de tarification numéro 195-01-2013, modifiant le règlement numéro 195-2012 ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2013 ainsi que de fixer les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égouts, d'ordures et autres ainsi que les taux variés de la taxe foncière sur certains immeubles pour l'année 2013 sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, notamment pour modifier le taux des frais d'administration de 15 % à 25%
- G.3 Nomination d'un maire suppléant pour les mois de juillet à octobre 2013
- G.4 Tournoi de golf des Maires de la MRC d'Argenteuil – Le 21 août 2013 / Club de golf de Lachute

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

G.5 Autoriser le principe d'une entente entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la Ville de Lachute relative au projet de développement AKAL / Fourniture de l'eau et modalités de facturation

G.6 Autoriser le trésorier à radier les intérêts et pénalités d'une somme entre 10,01 \$ et 100 \$ de la liste des comptes débiteurs dans certaines circonstances.

G.7 Autoriser le trésorier à radier les soldes de 10 \$ ou moins de la liste des comptes débiteurs dans certaines circonstances.

### **LOISIRS**

L.1 Demande d'autorisation – Utilisation du terrain de la caserne municipale du secteur « Pine Hill » et contribution pour l'organisation d'une fête familiale

L.2 Demande d'autorisation – Utilisation du parc Des Vétérans pour l'organisation de la Fête du Canada, le 1er juillet 2013

L.3 Demande d'autorisation de l'organisme « Le Tour Capitale2 » pour circuler sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le 21 septembre 2013 entre 9 h et 9 h 30

### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

U.1 Demande de dérogation mineure numéro DM-2013-006 – 435, montée Cushing – Monsieur Martin Guay pour et au nom de la compagnie Bernard Paysagiste inc

*Requérant : Monsieur Martin Guay pour et au nom de la compagnie Bernard Paysagiste inc*

*Nature : Autoriser que les bâtiments principaux puissent être implantés à plus de 12,00 mètres de la ligne de propriété avant.*

*La réglementation prescrit une marge avant minimale de 7,50 mètres, ce qui est respecté, mais prescrit également une marge avant maximale de 12,00 mètres.*

*Localisation : 435, montée Cushing  
(recommandé par le CCU)*

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

- U.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2013-010 –  
Lot vacant 972-28 du cadastre du canton de Chatham –  
Madame Ève Lépine

*Requérant : Madame Ève Lépine*

*Nature : Autoriser , dans une zone de villégiature, une  
résidence à un étage et demi, à avoir une pente de toit de  
4/12 au lieu d'une pente de toit de 6/12 prescrite pour tout  
nouveau bâtiment principal résidentiel à un étage ou un  
étage et demi situé dans une zone Vi (villégiature) et Vf  
(villégiature et forestière)*

*Localisation : Lot vacant 972-28 du cadastre du canton de  
Chatham*

*(recommandé par le CCU)*

- U.3 Autorisation de déposer une demande de certificat  
d'autorisation au ministère du Développement durable, de  
l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)  
visant la mise en place des infrastructures d'aqueduc et  
d'égouts dans le prolongement de la rue des Bouleaux

*Requérant : Jean-Louis Lafond*

*Localisation : Prolongement de la rue des Bouleaux*

- U-4 Mandat et signature – Consentement à la radiation des  
servitudes grevant le lot 4 236 042 du cadastre du Québec

### **TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))**

- T.P. 1 Demande d'autorisation pour l'ajout de lampadaires sur la  
rue Tracy – Secteur Saint-Philippe Est

- T.P.2 Projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable – Usine  
de filtration – Étude géotechnique – Octroi de contrat

- T.P.3 Travaux d'infrastructures de chemins 2013 – contrôle  
qualitatif des matériaux – Octroi de contrat

- T.P. 4 Autorisation de démarches d'appel d'offres pour l'achat, la  
livraison et la préparation de plus ou moins 4 000 tonnes  
métriques d'abrasif pour l'hiver 2013-2014, au 541, rue  
Des Érables, Brownsburg-Chatham

- T.P. 5 Résultats de l'appel d'offres public pour l'achat et/ou la  
livraison, le cas échéant, de pierres concassées diverses –  
Autorisation d'achat

- T.P.6 Résultats d'appel d'offres public – Aménagement d'une  
voie piétonnière sur la route du canton dans le secteur de  
Saint-Philippe – Autorisation des travaux

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

- T.P.7 Travaux de réhabilitation de chemin 2013 – Tronçon de la rue Lanthier – Travaux de drainage – Révision des détails des travaux à réaliser – Autorisation d’augmentation des coûts prévus
- T.P.8 Référence résolution numéro 13-05-181 – Détails de financement par crédit-bail – Acceptation de la proposition de financement en faveur du crédit-bailleur Banque HSBC CANADA
- T.P.9 Demande de subvention au « Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal » pour l’année 2013-2014

**10.** *Correspondance*

**11.** *Dossiers des membres du Conseil municipal*

**12.** *Varia*

**13.** *2<sup>ième</sup> période de questions*

**14.** *Levée de la séance*

**13-06-185**

### **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l’ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de retirer un (1) point à l’ordre du jour, à savoir :

- *G.6 Autoriser le trésorier à radier les intérêts de et pénalités d’une somme entre 10,01 \$ et de 100 \$ de la liste des comptes débiteurs dans certaines circonstances*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE l’ordre du jour soit et est adopté avec la modification apportée.

Adoptée à l’unanimité

### ***PÉRIODE DE QUESTIONS***

19 h 01 minute, la période des questions est ouverte.

*De 19 h 01 à 19 h 02, un contribuable pose une question et monsieur le Maire, Georges Diné, lui répond.*

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-06-186

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
ORDINAIRE DU 6 MAI 2013**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyée par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2013 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13-06-187

**ADOPTION DE LA LISTE DES CHEQUES ET DES  
PAIEMENTS POUR LE MOIS DE MAI 2013**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des chèques et des paiements au fonds d'administration pour le mois de mai 2013, au montant de : 907 825,42 \$.

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

**DÉPÔT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER,  
MONSIEUR RENÉ TOUSIGNANT DES DOCUMENTS  
SUIVANTS :**

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 03 juin 2013

**Chèques 792 801,13 \$ + Paiement par Internet : 115 024,29 \$  
= 907 825,42 \$**

**Chèques numéros 8200 à 8304**

- Dépôt des prévisions budgétaires 2013
- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

Valeur au cours du mois de mai 2013 : 2 894 560 \$  
Valeur pour l'année 2013 : 4 829 189 \$

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 9 mai 2013
- Dépôt des certificats du greffier pour les règlements suivants :

Numéro 197-2013 – Zonage et  
Numéro 198-2013 \_ Lotissement

**GESTION ET ADMINISTRATION**

13-06-188

**ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO 170-11-2013 AYANT TRAIT A LA REGLEMENTATION DE LA TARIFICATION DES LICENCES POUR LES CHIENS, MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO 170-09-2013, NOTAMMENT POUR ETABLIR LA GRATUITE DES LICENCES POUR LES CHIENS GUIDES DANS DES MESURES THERAPEUTIQUES ET ESSENTIELLES**

ATTENDU QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* permet à la Ville de réglementer afin de prévoir que des biens, des services ou des activités peuvent être financés au moyen de tarification;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir une nouvelle règle de tarification pour les licences de chiens;

ATTENDU QUE pour ce faire il y a lieu de modifier partiellement le règlement numéro 170-09-2013;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde l'ors d'une séance ordinaire du Conseil municipal qui a eu lieu le 6 mai 2013;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal déclarent, conformément à la *Loi*, avoir reçu une copie dudit projet de règlement au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE des copies dudit projet de règlement étaient disponibles pour consultation;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'il est mentionné par le Maire, monsieur Georges Dinel, l'objet du règlement, sa portée, le cas échéant, son coût, son mode de financement ainsi que le mode de paiement et de remboursement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, appuyé par monsieur la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

## **ARTICLE 1**

Il est nécessaire d'ajouter une nouvelle règle de tarification pour les licences des chiens.

## **ARTICLE 2 :           *TARIFICATION - IMPOSITION***

Les tarifs, droits et prix mentionnés au présent règlement, en regard de chaque bien, service ou activité sont imposés sans les taxes applicables et ils sont prélevés de toute personne qui désire utiliser lesdits biens ou services ou bénéficier desdites activités.

## **ARTICLE 3**

Le présent règlement modifie le point 11.4 du règlement numéro 170-09-2013 en le remplaçant par le suivant :

11.4           26 \$ / licence – Référence aux règlements applicables.

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, une (1) seule licence par famille par résidence sera gratuite.

Pour les personnes ayant besoin d'avoir recours à un chien guide pour des mesures thérapeutiques et essentielles, une (1) seule licence par famille par résidence sera gratuite, aux conditions suivantes :

- Présentation d'une demande officielle à la Ville de Brownsburg-Chatham, accompagnée d'un document d'un organisme accrédité pour les chiens guides, précisant la nature ainsi que la nécessité d'avoir recours à un chien guide.

## **ARTICLE 4 :**

Le présent règlement amende le règlement numéro 170-09-2013 ayant trait à la réglementation de la tarification des licences pour les chiens modifiant le règlement numéro 170-2010, notamment pour y pour établir la gratuité des licences pour chiens guides dans des mesures thérapeutiques et essentielles.



## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

### ARTICLE 5 :

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Georges Dinel  
Maire

---

René Tousignant, M.A.P.  
Directeur général et greffier

Avis de motion : Le 6 mai 2013  
Adoption du règlement : Le 3 juin 2013  
Affiché et publié : Le 21 juin 2013

Adoptée à l'unanimité

### MOTION

UN AVIS DE MOTION EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE RIENDEAU QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION NUMÉRO 195-01-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 195-2012 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013 AINSI QUE DE FIXER LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS, D'ORDURES ET AUTRES AINSI QUE LES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE SUR CERTAINS IMMEUBLES POUR L'ANNÉE 2013 SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, NOTAMMENT POUR MODIFIER LE TAUX DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 15 % À 25%

### 13-06-189

### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET A OCTOBRE 2013**

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil municipal doit désigner, un conseiller municipal comme maire suppléant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal sont d'avis que la personne qui occupe le poste de maire suppléant doit être très disponible pour participer aux différents comités de travail de façon à être au courant des dossiers en cours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désigne, monsieur le conseiller Louis Quevillon, au titre de maire suppléant pour les mois de juillet à octobre 2013.

***Le conseiller Louis Quevillon refuse***

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désigne, monsieur le conseiller Serge Riendeau, au titre de maire suppléant pour les mois de juillet à octobre 2013.

*Le conseiller André McNicoll demande le vote*

*Pour :*

*Les conseillers Jean-Claude Lalonde, Richard Boyer, Serge Riendeau et Louis Quevillon.*

*Contre :*

*La conseillère Paule Blain Clotteau et le conseiller André McNicoll*

Adoptée à la majorité

13-06-190

**TOURNOI DE GOLF DES MAIRES DE LA MRC  
D'ARGENTEUIL – LE 21 AOUT 2013 / CLUB DE GOLF DE  
LACHUTE**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est invité à participer au tournoi de golf des Maires de la MRC d'Argenteuil, qui se tiendra le 21 août 2013, au Club de golf de Lachute;

CONSIDÉRANT QUE les profits accumulés lors de cet événement seront redistribués, à la population argenteuilloise par le biais du Fonds pour le sport amateur et l'activité physique sous toutes ses formes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'achat deux (2) billets, au montant de 180 \$ chacun, incluant toutes les taxes applicables pour participer au tournoi de golf des Maires de la MRC d'Argenteuil.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à payer, un montant de 360 \$, incluant toutes les taxes applicables pour l'achat de deux (2) billets.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-06-191

**AUTORISER LA SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET LA VILLE DE LACHUTE RELATIVE AU PROJET DE DEVELOPPEMENT AKAL / FOURNITURE DE L'EAU ET MODALITES DE FACTURATION**

ATTENDU QU'une entente relative à des travaux municipaux visant le raccordement à l'usine de traitement sera conclue entre la Ville de Lachute et les promoteurs du projet de développement AKAL;

ATTENDU QUE la réalisation du projet de développement résidentiel et récréatif AKAL en milieu de villégiature repose sur le fait que ce dernier puisse être desservi par le réseau d'aqueduc pour plus de la moitié de l'ensemble du projet;

ATTENDU QUE la Ville de Lachute assurera l'alimentation en eau pour la partie du projet de développement AKAL qui se fera en projet intégré;

ATTENDU QUE les Villes de Brownsburg-Chatham et de Lachute s'entendent sur le fait que l'alimentation en eau pour le réseau d'aqueduc sera assurée par la Ville de Lachute;

ATTENDU QUE la fourniture de l'eau pour alimenter le réseau d'aqueduc pour le territoire de Brownsburg-Chatham de ce projet de développement fasse l'objet d'une entente entre les Villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham et que cette dernière entente définisse les modalités de facturation aux consommateurs établis sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve le principe du projet de protocole d'entente visant la fourniture de l'eau et les modalités de facturation pour le projet de développement AKAL, à être signé avec la Ville de Lachute et autorise, le directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**AUTORISER LE TRÉSORIER À RADIER LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS D'UNE SOMME ENTRE 10,01\$ ET 100 \$ DE LA LISTE DES COMPTES DÉBITEURS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES**

*Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.*

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-06-192

**AUTORISER LE TRESORIER, A RADIER LES SOLDES DE 10 \$ OU MOINS DE LA LISTE DES COMPTES DEBITEURS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes recevables contient des soldes d'une somme de 10 \$ ou moins;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de gestion de ces soldes seraient plus élevés que la radiation desdits montants;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du trésorier, monsieur Serge R. Raymond, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise, le trésorier, à radier les soldes d'une somme de 10 \$ ou moins de la liste des comptes recevables lorsque, selon le trésorier, les circonstances le justifient.

Adoptée à l'unanimité

**LOISIRS & CULTURES**

13-06-193

**DEMANDE D'AUTORISATION – UTILISATION DU TERRAIN DE LA CASERNE MUNICIPALE DU SECTEUR « PINE HILL » ET CONTRIBUTION POUR L'ORGANISATION D'UNE FETE FAMILIALE**

CONSIDÉRANT la demande de madame Vicky M Séguin pour l'utilisation du terrain de la Caserne municipale du secteur « Pine Hill », située, au 5 rue Gagné, le 17 Août 2013;

CONSIDÉRANT QUE madame Vicky M Séguin, désire organiser une fête familiale dans le secteur « Pine Hill » de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham désire supporter cette initiative;

CONSIDÉRANT QUE cet activité ne doit aucunement entraver l'accès à la Caserne municipale du Service d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE madame Vicky M Séguin, s'engage à remettre le terrain de la Caserne municipal dans l'état original;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Chef du Service des loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise madame Vicky M Séguin, à organiser une fête familiale pour tous les résidents de la Ville de Brownsburg-Chatham sur le terrain de la Caserne municipale du secteur « Pine Hill », le 17 août 2013 entre 9 h et 22 h.

Adoptée à l'unanimité

**13-06-194**

**DEMANDE D'AUTORISATION – UTILISATION DU PARC DES VETERANS POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DU CANADA, LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2013**

CONSIDÉRANT l'intérêt de la « Légion Royale Canadienne » d'organiser une Fête du Canada, le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2013, au parc des Vétérans;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham désire supporter cette initiative;

CONSIDÉRANT QUE la « Légion Royal Canadienne », s'engage à remettre le terrain du parc Des Vétérans dans l'état original;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Chef du Service des loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la « Légion Royale Canadienne », à organiser une fête du Canada, le 1<sup>er</sup> juillet 2013, entre 8 h et 22 h, au parc des Vétérans.

Adoptée à l'unanimité

**13-06-195**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE L'ORGANISME « LE TOUR CAPITALES2 » POUR CIRCULER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, LE 21 SEPTEMBRE 2013 ENTRE 9 H ET 9 H 30**

CONSIDÉRANT la demande de l'adjutant, monsieur Marc Dumont, directeur du Tour Capitales2, pour circuler en vélo sur notre territoire, soit la route 148, le 21 septembre 2013 entre 9 h et 9 h 30;

CONSIDÉRANT QUE cette randonnée cycliste a pour but d'amasser des fonds pour des organismes qui sont en soutien aux soldats blessés au combat ainsi qu'à leur famille;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de coordination de la randonnée s'occupera de la logistique au niveau des participants afin d'assurer leur sécurité;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Chef du Service des loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la requête de l'adjudant, monsieur Marc Dumont à emprunter la route du Canton (148), selon les descriptifs déjà fournis.

QUE les organisateurs doivent obtenir les autorisations nécessaires du Ministère du Transport du Québec ainsi que de la Sûreté du Québec.

QUE tout aménagement devra être approuvé par les responsables de la Ville de Brownsburg-Chatham (affiches, indicateurs et autres).

Adoptée à l'unanimité

### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

13-06-196

#### **DEMANDE DE DEROGATION MINEURE NUMERO DM-2013-006 – 435, MONTEE CUSHING – MONSIEUR MARTIN GUAY POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE BERNARD PAYSAGISTE INC**

ATTENDU la demande de dérogation mineure numéro DM-2013-006 présentée par monsieur Martin Guay pour et au nom de Bernard Paysagiste inc pour la propriété du 435, montée Cushing, à Brownsburg-Chatham;

ATTENDU QUE cette demande vise à autoriser que les bâtiments principaux puissent être implantés à plus de 12,00 mètres de la ligne de propriété avant. La réglementation prescrit une marge avant minimale de 7,50 mètres, ce qui est respecté, mais prescrit également une marge avant maximale de 12,00 mètres;

ATTENDU le dépôt au soutien de cette demande le document suivant :

- Certificat de localisation (et son plan) préparé par Pierre Bélanger, arpenteur-géomètre, sous sa minute 15 610, dossier numéro 9985, en date du 22 avril 2013

ATTENDU QUE la propriété est située dans une zone d'Utilité publique;

ATTENDU la configuration particulière du lot;

ATTENDU QUE la marge avant minimale de 7,50 mètres est respectée;

ATTENDU QUE les bâtiments principaux seront éloignés de la voie publique;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

ATTENDU QUE, de l'avis du comité, l'acceptation de cette demande de dérogation mineure ne causera aucun préjudice au voisinage;

ATTENDU QUE cette demande ne va pas à l'encontre des objectifs du plan d'urbanisme numéro 071-2004.

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2013-006, présentée par monsieur Martin Guay pour et au nom de la compagnie Bernard Paysagiste inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

Que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2013-006 présentée par monsieur Martin Guay pour et au nom de la compagnie Bernard Paysagiste inc, visant des dispositions du règlement de zonage numéro 058-2003 relativement à la propriété du 435, montée Cushing, à Brownsburg-Chatham, dans le but d'autoriser que les bâtiments principaux puissent être implantés à plus de 12,00 mètres de la ligne de propriété avant. La réglementation prescrit une marge avant minimale de 7,50 mètres, ce qui est respecté, mais prescrit également une marge avant maximale de 12,00 mètres.

Adoptée à l'unanimité

13-06-197

**DEMANDE DE DEROGATION MINEURE NUMERO DM-2013-010 – LOT VACANT 972-28 DU CADASTRE DU CANTON DE CHATHAM – MADAME ÈVE LEPINE**

ATTENDU la demande de dérogation mineure numéro DM-2013-010 présentée par madame Ève Lépine pour le lot vacant 972-28 du cadastre du canton de Chatham, à Brownsburg-Chatham;

ATTENDU QUE cette demande vise à autoriser dans une zone de villégiature, une résidence qui aura un étage et demi, à avoir une pente de toit de 4/12 au lieu d'une pente minimale de 6/12 prescrite pour tout nouveau bâtiment principal résidentiel de un étage ou un étage et demi situé dans une zone Vi (villégiature) et Vf (villégiature et forestière);

ATTENDU QUE le document suivant est déposé au soutien de cette demande:

- Plan de construction de la résidence projetée préparé par Jocelyn Corneau, Technologue, pour MODULEX, en 11 feuillets, en date du 26 avril 2013.

ATTENDU QUE la résidence projetée sera implantée sur un lot boisé situé dans la zone villégiature Vi-101;

ATTENDU QUE l'architecture du bâtiment s'intégrera bien dans un milieu de villégiature;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

ATTENDU QUE le modèle de la résidence (maison modulaire) est dessiné et préfabriqué avec cette pente de toit;

ATTENDU QUE la requête déposée est de bonne foi et que le refus de la présente demande occasionnera des coûts supplémentaires au requérant pour faire des fermes de toit différentes;

ATTENDU QUE, de l'avis du comité, l'acceptation de cette demande de dérogation mineure ne causera aucun préjudice au voisinage;

ATTENDU QUE cette demande ne va pas à l'encontre des objectifs du plan d'urbanisme numéro 071-2004.

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2013-010, présentée par madame Ève Lépine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

Que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2013-010 présentée par madame Ève Lépine, visant des dispositions du règlement de zonage numéro 058-2003 relativement au lot vacant 972-28 du cadastre du canton de Chatham, à Brownsburg-Chatham, dans le but d'autoriser dans une zone de villégiature, une résidence qui aura un étage et demi, à avoir une pente de toit de 4/12 au lieu d'une pente minimale de 6/12 prescrite pour tout nouveau bâtiment principal résidentiel de un étage ou un étage et demi situé dans une zone Vi (villégiature) et Vf (villégiature et forestière).

Adoptée à l'unanimité

13-06-198

**AUTORISATION DE DEPOSER UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MDDEFP) VISANT LA MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'EGOUTS DANS LE PROLONGEMENT DE LA RUE DES BOULEAUX**

ATTENDU que la demande soumise par monsieur Jean-Louis Lafond pour le prolongement de la rue des Bouleaux pour les lots de rue 4 423 923, 5 303 611 et 5 303 612, et les lots à construire 4 422 821 à 4 422 824, 4 422 826 à 4 422 829, 4 422 832 et 4 422 837 du cadastre du Québec;

ATTENDU que le projet est conforme;



***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser monsieur Jean-Louis Lafond à déposer sa demande auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour la mise en place des infrastructures d'aqueduc et d'égouts sur le nouveau tronçon dans le prolongement de la rue des Bouleaux;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation de madame Danielle Cyr, urbaniste et directrice du Service de l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur Jean-Louis Lafond à déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) visant la mise en place des infrastructures d'aqueduc et d'égouts dans le prolongement de la rue des Bouleaux selon le plan préparé par la firme d'ingénierie Consultants Mirtec inc, au dossier 11-751 le plan 1/1 en date du mois de septembre 2011 et révisé le 22 février 2013.

Que le requérant soit informé que les travaux de construction ne pourront débuter avant qu'une entente soit signée avec la Ville conformément au règlement numéro 191-2012 sur les ententes avec les promoteurs et la réalisation des travaux municipaux.

Adoptée à l'unanimité

13-06-199

**MANDAT ET SIGNATURE – CONSENTEMENT A LA  
RADIATION DES SERVITUDES GREVANT LE LOT  
4 236 042 DU CADASTRE DU QUEBEC**

ATTENDU que la Ville est propriétaire du lot 4 236 042 du cadastre du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le directeur général et greffier, monsieur René Tousignant à procéder, à la signature du consentement de madame Xiaoli Wang, pour et au nom de la compagnie 9262-5557 Québec inc, à la radiation des servitudes grevant le lot 4 236 042 tel que plus amplement décrites audit consentement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et greffier, monsieur René Tousignant à procéder à la signature du consentement de madame Xiaoli Wang, pour et au nom de la compagnie 9262-5557 Québec inc, à la radiation des servitudes grevant le lot 4 236 042 tel que plus amplement décrites audit consentement.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et greffier, monsieur René Tousignant à procéder à la signature du consentement de madame Xiaoli Wang, pour et au nom de la compagnie 9262-5557 Québec inc, à la radiation des servitudes grevant le lot 4 236 042 tel que plus amplement décrites audit consentement et ainsi qu'un mandat soit donné à un notaire afin d'instrumenter le tout.

Adoptée à l'unanimité

**TRAVAUX PUBLICS (ÉQUIPEMENTS ET  
INFRASTRUCTURES (HYGIÈNE DU MILIEU))**

13-06-200

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AJOUT D'UN  
LAMPADAIRE SUR LA RUE TRACY – SECTEUR SAINT-  
PHILIPPE EST**

CONSIDÉRANT une requête de citoyens pour l'ajout d'un lampadaire de rue pour le secteur du rond-point de la rue Tracy;

CONSIDÉRANT QU'UNE analyse du Service des travaux publics révèle que le secteur est à 95% développé par l'ajout de nouvelles propriétés, dans ledit rond-point;

CONSIDÉRANT QUE suite à une tournée dans le secteur, l'ajout d'un lampadaire de rue dans le rond-point, compléterait l'éclairage complet de cette rue située en périmètre urbanisé;

CONSIDÉRANT QUE dans le but d'améliorer les frais de consommation électrique et d'entretien au fil des années, il y a lieu d'installer un luminaire au « L.E.D. »;

CONSIDÉRANT QU'UNE subvention de 100 \$ est applicable sur chaque nouvelle installation au « L.E.D. »;

CONSIDÉRANT QUE les frais pour l'installation d'un nouveau lampadaire de rue directement sur un poteau existant de ligne électrique représentent un montant approximatif de 995,80 \$, chacun, incluant toutes les taxes applicables, en incluant les frais de branchements requis par la Société d'État « *Hydro-Québec* »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'installation d'un nouveau lampadaire de rue, à savoir :

- Un (1) lampadaire à la hauteur du 41, rue Tracy, représentant la partie la plus obscure du rond-point.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'installation d'un luminaire au « L.E.D. » afin de permettre la comparaison avec les installations existantes;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate le Service des travaux publics, à faire les démarches nécessaires auprès des divers intervenants afin de concrétiser ledit projet.

Adoptée à l'unanimité

13-06-201

### **PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA RESERVE D'EAU POTABLE – USINE DE FILTRATION – ÉTUDE GEOTECHNIQUE – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable à l'usine de filtration, située au 300, rue Woodland;

CONSIDÉRANT QU'afin d'être en mesure de présenter le projet d'agrandissement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, et ce, afin d'en obtenir l'autorisation, il y a lieu de connaître la composition du sol;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la nouvelle réserve d'eau potable est à proximité de la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix auprès d'entreprises spécialisées dans le domaine des études géotechniques et forages a été effectuée;

CONSIDÉRANT les deux soumissions obtenues, à savoir :

« Groupe ABS » 16 500,00 \$, plus les taxes applicables

« Solmatech inc.» 15 900,00 \$, plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les travaux d'étude géotechnique auprès de l'entreprise « Solmatech inc. », pour un montant de 18 281,82 \$, incluant toutes les taxes applicables, et ce, payable à même le règlement d'emprunt prévu pour les travaux d'agrandissement de la réserve d'eau potable.

Adoptée à l'unanimité

13-06-202

**TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DE CHEMINS 2013 –  
CONTROLE QUALITATIF DES MATERIAUX – OCTROI  
DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT les travaux d'infrastructures de chemins 2013, notamment, pour les travaux nécessitant du rechargement de matériel granulaire et du pavage;

CONSIDÉRANT QU'afin de respecter les normes de compaction et de volumétrie, tel que prescrit lors de travaux en génie civil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un laboratoire externe afin d'effectuer les contrôles qualitatifs des matériaux utilisés lors de ces travaux;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix auprès d'entreprises spécialisées dans le domaine des contrôles qualitatifs a été effectuée;

CONSIDÉRANT les deux soumissions obtenues, à savoir :

Groupe ABS        19 175,00 \$, plus les taxes applicables

Solmatech         28 903,00 \$, plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les travaux de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux auprès de l'entreprise « Groupe ABS inc. », pour un montant de 22 047,42 \$, incluant toutes les taxes applicables, et ce, payable à même le règlement d'emprunt prévu pour les travaux d'infrastructures de chemins 2013.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-06-203

**AUTORISATION DE DEMARCHES D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT, LA LIVRAISON ET LA PREPARATION DE PLUS OU MOINS 4 000 TONNES METRIQUES D'ABRASIF POUR L'HIVER 2013-2014, AU 541, RUE DES ÉRABLES, BROWNSBURG-CHATHAM**

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'abrasif d'hiver est une dépense annuelle récurrente;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire une demande de soumission par invitations auprès des entreprises locales spécialisées;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles procédures internes requièrent une autorisation du Conseil municipal, sous forme de résolution, avant de procéder à toutes demandes de soumission par invitations ou d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche de soumission par invitations, suite à la lecture du devis, pour l'achat, la livraison et la préparation de plus ou moins 4 000 tonnes métriques d'abrasif pour l'hiver 2013-2014.

Adoptée à l'unanimité

13-06-204

**RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT ET/OU LA LIVRAISON, LE CAS ECHEANT, DE PIERRES CONCASSEES DIVERSES – AUTORISATION D'ACHAT**

CONSIDÉRANT QU'un deuxième processus d'appel d'offres public a été lancé pour l'achat et la livraison, le cas échéant, de pierres concassées diverses;

CONSIDÉRANT l'intérêt de plusieurs entrepreneurs pour cet appel d'offre public ;

CONSIDÉRANT les résultats suite à la pièce jointe, faisant partie intégrante de la présente recommandation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham retienne la plus basse soumission conforme pour l'achat et/ou la livraison de gravier concassé, de pierres concassées de divers granulats auprès de l'entreprise « 2863-9987 Québec inc. ».

Adoptée à l'unanimité

13-06-205

**RESULTATS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC – AMENAGEMENT D'UNE VOIE PIETONNIERE SUR LA ROUTE DU CANTON DANS LE SECTEUR DE SAINT-PHILIPPE – AUTORISATION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT qu'un deuxième processus d'appel d'offres public a été effectué au cours du mois de mai 2013;

CONSIDÉRANT que le processus s'est fait sous forme d'appel d'offres public sous la formule du plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions obtenues par des entreprises dans le domaine visé par l'appel d'offres; à savoir :

« Saho Construction inc. »: 198 688,29 \$, toutes taxes incluses

« Bernard Paysagiste inc. »: 186 673,41 \$, toutes taxes incluses

CONSIDÉRANT que le projet de la voie piétonnière est prévu à même le règlement d'emprunt numéro 194-2012;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme pour le projet d'aménagement d'une voie piétonnière sur la route du Canton dans le secteur de St-Philippe, pour le montant de 186 673, 41 \$, incluant toutes les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-06-206

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE CHEMIN 2013 –  
TRONÇON DE LA RUE LANTHIER – TRAVAUX DE  
DRAINAGE – REVISION DES DETAILS DES TRAVAUX A  
REALISER – AUTORISATION D'AUGMENTATION DES  
COUTS PREVUS**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 432-11-94, entérinée en date du 7 novembre 1994, par les membres du Conseil municipal de l'ancien canton de Chatham, afin d'autoriser des travaux d'installation d'un drain pluvial à partir de la rue des Bouleaux, jusqu'au rond-point de la rue Lanthier;

CONSIDÉRANT QU'en connaissance de cause, il n'y aurait pas lieu d'être de faire des fossés, à ciel ouvert, sur le tronçon de la rue Lanthier;

CONSIDÉRANT la note de service en annexe, faisant partie intégrante du procès-verbal;

CONSIDÉRANT les résultats d'ouverture de soumission pour le tronçon du drainage de la rue Lanthier et la rue des Bouleaux, pour un montant avant taxes et imprévus de 43 195,00 \$;

CONSIDÉRANT la révision de la firme d'ingénieurs « Cima + » pour faire des travaux de drainage correctif au début de la rue Lanthier, tronçon pour lequel des travaux de drainage ne faisaient pas l'objet des travaux effectués en 1995;

CONSIDÉRANT les détails de révision, à savoir :

Les travaux requis par les modifications au drainage de la rue Lanthier soient :

- PEHD 150mm côtés est et ouest pour une longueur de 240 m lin.;
- -PEHD ponceaux de riverains pour une longueur d'environ 100 m lin.;
- Puisard-regard côté est (1);
- Puisard côté ouest (2);
- Canalisation PEHD 300mm sous la rue et raccorder à ces unités, 25 mètres; et
- PEHD 450mm entre le nouveau puisard et l'existant côté nord-est de la rue Lanthier, intersection des Bouleaux;

CONSIDÉRANT les nouveaux coûts ayant été établis par le bordereau de soumission obtenu lors de l'appel d'offres public pour les éléments proposés pour des travaux sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, pour le même projet;

CONSIDÉRANT QU'une augmentation de 17 000,00 \$, avant taxes et imprévus pour effectuer lesdits travaux correctifs adéquats, s'ajoute au montant de 43 195,00\$, avant taxes et imprévus;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE la nature des travaux reste la même;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires du Règlement d'emprunt numéro 194-2012, pour une variation de moins de 1%;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les travaux de drainage, suite aux récentes informations obtenues, suite à des travaux déjà effectués en 1995, pour le drainage de la rue Lanthier;

QUE le Conseil municipal autorise la nouvelle estimation pour les travaux de drainage correctif en augmentant le coût des travaux de 17 000,00 \$, avant taxes et imprévus, pour le tronçon de la rue Lanthier.

Adoptée à l'unanimité

13-06-207

**REFERENCE RESOLUTION NUMERO 13-05-181 –  
DETAILS DE FINANCEMENT PAR CREDIT-BAIL –  
ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE  
FINANCEMENT EN FAVEUR DU CREDIT-BAILLEUR  
BANQUE HSBC CANADA**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 13-05-181 relativement aux résultats d'appel d'offres public pour la location d'une rétrocaveuse neuve, l'option de garantie prolongée et la disposition d'une rétrocaveuse usagée;

CONSIDÉRANT la proposition de financement crédit-bail et la cédule de versement jointe à la présente résolution;

CONSIDÉRANT le terme de 60 mois avec un résiduel à la fin de 1,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :



***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal autorise la cédule de financement proposée en faveur du crédit-bailleur BANQUE HSBC CANADA.

Adoptée à l'unanimité

13-06-208

**DEMANDE DE SUBVENTION AU « PROGRAMME D'AIDE A L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER MUNICIPAL » POUR L'ANNEE 2013-2014**

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du « *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)* », le Député d'Argenteuil, monsieur Roland Richer, a reçu le budget alloué, à la circonscription foncière d'Argenteuil, pour l'année 2013-2014;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un budget discrétionnaire qui peut être octroyé à différentes municipalités pour les supporter dans l'exécution de leurs travaux routiers ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de subvention doivent viser des travaux d'amélioration ou de construction de routes municipales et non des travaux d'entretien;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'améliorer certains tronçons de chaussées, de remplacer des ponceaux de routes et d'améliorer le drainage de certains secteurs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham fasse une proposition relativement aux lieux et aux types des travaux, à la priorité à accorder à l'intervention, à l'estimation totale du projet ainsi qu'au montant demandé pour leur exécution;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur René Tousignant, directeur général et greffier, à faire les démarches nécessaires ainsi qu'à signer, tous les documents nécessaires pour être accessibles, à la demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande une contribution financière pour les travaux à être effectués.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

***INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL  
MUNICIPAL***

*Le conseiller Louis Quevillon*

Le système d'appel automatisé a besoin d'être amélioré car il est arrivé que des citoyens aient été avisés une fois que le traitement de vidange de bornes fontaines ait été fait, ce qui a causé des désagréments à certains citoyens dans l'opération de lavage de leurs linges.

*Le conseiller Serge Riendeau*

La Corporation Tricentris qui traite les matières recyclés a décerné un prix à la Ville de Brownsburg-Chatham comme étant la ville parmi des villes de 5 000 à 10 000 habitants à avoir amélioré le mieux sa performance de recyclage au cours de la dernière année. Il félicite les citoyens et présente le cadre remis par la corporation Tricentris pour rendre hommage à ce fait.

Le cadre sera affiché à l'Hôtel de Ville.

***2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS***

*De 19h25 à 19h49 des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Dinel, leur répond.*

**13-06-209**

**LEVÉE DE LA SEANCE ORDINAIRE**

À 19h 50, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer et appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Georges Dinel  
Maire

---

René Tousignant, MAP  
Directeur général et greffier